

Reptiles De Madagascar

Pyxide arachnoïde
Pyxis arachnoides
Geckos à queue feuillue
Uroplatus spp.
Serpent liane
Langaha spp.
Serpent arborescent
Stenophis citrinus

CdP13 Prop. 15 (Madagascar) Transfert de l'Annexe II à l'Annexe I de la Pyxide arachnoïde (*Pyxis arachnoides*)

OPINION DU SSN: SOUTENIR L'ADOPTION DE LA PROPOSITION

- Les captures commerciales pour le commerce international d'animaux de compagnie ont décollé depuis 1998 et ont probablement causé l'extinction locale de cette espèce endémique.
- En 2000 et 2001, les exportations de cette espèce ont largement dépassé les quotas d'exportation nationalement établis.
- Le potentiel reproducteur très bas de cette espèce gêne sa récupération.
- Un atelier d'experts organisé par l'Autorité CITES de Madagascar a recommandé une inscription à l'Annexe I.
- Une inscription à l'Annexe I aiderait Madagascar à appliquer des contrôles du commerce.
- Madagascar est le seul Etat de l'aire de répartition.

Pyxis arachnoides remplit les critères d'une inscription à l'Annexe I. Cette espèce est très recherchée dans le commerce international, a été lourdement exploitée au cours des dernières années, et remplit les critères commerciaux de la Résolution Conf.9.24 (Rev.CoP12). Les deux sous-espèces de la Pyxide arachnoïde sont endémiques aux zones côtières asséchées du sud-ouest de Madagascar, où les populations ont considérablement été réduites au cours des dernières années en raison de la surexploitation pour le commerce international des animaux de compagnie. En 2000, au moins 2634 spécimens ont été officiellement exportés de Madagascar ce qui représente une partie considérable de la population. On pense qu'il reste seulement dix populations locales et que la viabilité de ces populations a été compromise. Le bas taux de reproduction – la maturité sexuelle est atteinte à douze ans et la taille de la couvée est de seulement un œuf – ne peut pas compenser pour les captures très importantes. La perte d'habitat à grande échelle a réduit la zone de distribution par environ 51-80%. En conséquence du déclin considérable et constant de la taille de la population et de la distribution, un atelier de travail de 2002 sur le Plan de Gestion et d'Evaluation de la Conservation a recommandé que cette espèce soit classée dans la catégorie «en danger critique d'extinction» par l'UICN (UICN/CBSG 2002). La situation est aggravée par le commerce illicite qui serait mieux contrôlé avec une inscription à l'Annexe I. *P. arachnoides* est actuellement protégée par certains pays importateurs (par exemple les Etats membres de l'Union européenne). La seule autre espèce du genre *Pyxis* a été transférée de l'Annexe II à l'Annexe I à la CdP12. *Pyxis arachnoides* bénéficierait elle aussi d'un transfert à l'Annexe I puisqu'il est probable que la demande internationale en spécimens de ce genre continue.

CdP13 Prop. 27 (Madagascar) Inscription à l'Annexe II du Geckos à queue feuillue (*Uroplatus spp.*)

OPINION DU SSN : SOUTENIR L'ADOPTION DE LA PROPOSITION

- La totalité des onze espèces décrites jusqu'à aujourd'hui est offerte à la vente dans le commerce international des animaux de compagnie; au moins six espèces sont commercialisées en très grands nombres (des milliers de spécimens); au moins 22 493 spécimens ont été exportés de Madagascar entre 2001 et 2003; les recueils sur le commerce font part d'importations régulières dans l'Union Européenne et aux Etats-Unis depuis la fin des années 90.
- Le Geckos à queue feuillue se trouve à basse densité et plusieurs espèces ont des distributions restreintes.
- On craint que le caractère considérable des captures pour exportation commerciale ne cause des extinctions locales à moins que des mesures ne soient prises pour contrôler le commerce.
- *U. alluaudi* remplit les critères d'inscription à l'Annexe II et peut-être les critères d'inscription à l'Annexe I.
- Un atelier d'experts organisé par l'Autorité CITES de Madagascar a recommandé l'inscription du genre à l'Annexe II.
- Un atelier de l'UICN a recommandé que *Uroplatus malahelo* soit classée dans la catégorie «en danger critique d'extinction» (confronté à un très grand risque d'extinction dans la nature dans un futur proche) et que *Uroplatus lineatus* soit classée dans la catégorie «vulnérable» (confronté à un grand risque d'extinction dans la nature dans un futur à moyen terme) (SSC/UICN 2002).

Le geckos à queue feuillue remplit les critères d'une inscription à l'Annexe II. Les geckos à queue feuillue sont très recherchés dans le commerce international des animaux de compagnie en raison de leur apparence étrange et de leur comportement très particulier; l'espèce la plus large, *U. fimbriatus*, est connue parmi les amateurs de reptiles pour son assortiment impressionnant de menaces.

La totalité des onze espèces est offerte à la vente pour le commerce international des animaux de compagnie; la plupart en grandes quantités. Entre 2001 et 2003, les nombres suivants ont été exportés: 5074 *U. phantasticus*; 4708 *U. sikorae*; 3770 *U. fimbriatus*; 3392 *U. henkeli*; 3179 *U. ebenau*; 2333 *U. lineatus*; 37 *U. guentheri*; au moins 37 spécimens du très rare *U. alluaudi*; et 10 *U. malahelo*. Même *U. pietschmanni*, récemment décrite, est offerte à la vente aux Etats-Unis et dans les marchés européens d'animaux de compagnie (Böhle et Schönecker 2003).

U. alluaudi est peut-être l'une des espèces les plus rares à Madagascar, elle n'est décrite que dans quelques endroits du nord ; *U. malama*, et *U. malahelo* sont considérées comme rares et ont des distributions restreintes ; *U. guentheri* et *U. phantasticus* ne sont connues que dans quelques endroits et ont des populations fragmentées; la zone de distribution de *U. lineatus*, *U. fimbriatus*, *U. ebenau*, *U. henkeli* et *U. sikorae* est fragmentée ; la distribution de *U. ebenau* est limitée à la partie nord de Madagascar; et *U. pietschmanni* semble être endémique à la région de Amboasary Gara dans le centre de l'est de Madagascar. Tous les geckos à queue feuillue sauf le *U. lineatus* se limitent principalement à la forêt vierge tropicale et humide ce qui les rend particulièrement sensibles à la destruction d'habitat. Même si des données détaillées sur la population ne sont pas disponibles, le niveau actuel des captures et la demande croissante du commerce international d'animaux de compagnie doit avoir un impact considérable sur les populations sauvages. Le taux de reproduction des geckos à queue feuillue est limité: la taille des couvées est de normalement deux œufs et même s'il peut y avoir plusieurs couvées par an, ce taux de reproduction ne peut pas compenser pour une exploitation à grande échelle. Si l'on ne réglemente pas strictement le commerce international par une inscription à l'Annexe II, plusieurs espèces de geckos à queue feuillue rempliront les critères d'inscription à l'Annexe I dans un futur proche. Toutes les autres espèces doivent être inscrites à l'Annexe II de la CITES pour des raisons de ressemblance (problème des espèces semblables).

CdP13 Prop. 28 (Madagascar) Inscription à l'Annexe II du Serpent liane (*Langaha spp.*)

OPINION DU SSN : SOUTENIR L'ADOPTION DE LA PROPOSITION

- Deux des trois serpents lianes (*L. pseudoalluaudi*, *L. alluaudi*) sont rares; *L. madagascariensis* se manifeste à densité basse et a une zone de distribution fragmentée.
- *L. madagascariensis* a fait l'objet d'un commerce régulier au cours des dernières années.
- Pour des raisons de ressemblance (problème des espèces semblables), le genre entier doit être inscrit à l'Annexe II.
- Un atelier d'experts organisé par l'Autorité CITES de Madagascar a recommandé l'inscription du *Langaha spp.* à l'Annexe II et l'établissement de quotas d'exportation nuls ou minimaux pour *L. alluaudi* et *L. pseudoalluaudi*.

Ce genre remplit les critères d'une inscription à l'Annexe II. *L. pseudoalluaudi* a une distribution très limitée et se restreint à la région d'Ambilobe (nord de Madagascar) et du Parc National Ankarafantsika dans le nord-ouest de Madagascar (Kuchling 2003) ; cette espèce est très rare et connue seulement à partir de deux spécimens. *L. alluaudi* est rare et restreinte à un habitat spécialisé, elle a une zone de distribution limitée et elle intervient à densité basse. *L. madagascariensis* a une zone de distribution large mais fragmentée et elle intervient à densité basse.

En raison de leur apparence étrange, les serpents liane sont considérés être parmi les serpents les plus spectaculaires du monde et sont de plus en plus recherchés par les amateurs de reptiles en Europe et aux Etats-Unis. *L. madagascariensis* est régulièrement offert à la vente dans les marchés internationaux d'animaux de compagnie pour environ US \$65; on le trouve sous l'appellation *L. nasuta*. Les exportations entre 2001 et 2003 se sont montées à au moins 347 individus. *L. madagascariensis* remplit les critères d'une inscription à l'Annexe II en raison de sa présence régulière et croissante dans le commerce international, de la destruction de son habitat et de la fragmentation de sa zone de distribution. Bien que les deux autres espèces de ce genre soient toutes deux extrêmement rares, on sait pour sûr que *L. alluaudi* est également offert à la vente (l'exportation de 27 spécimens a été enregistrée entre 2001 et 2003). Comme aucune donnée sur la taille et l'évolution de la population n'est disponible pour *L. alluaudi* ou *L. pseudoalluaudi*, ces espèces doivent être inscrites à l'Annexe II au moins pour des raisons de ressemblance (problème des espèces semblables).

CdP13 Prop. 29 (Madagascar) Inscription du Serpent arborescent à l'Annexe II (*Stenophis citrinus* = *Lycodryas citrinus*)

OPINION DU SSN : SOUTENIR L'ADOPTION DE LA PROPOSITION

- Le Serpent arborescent est particulièrement vulnérable à la surexploitation en raison du caractère restreint de sa distribution et de sa dépendance sur de l'habitat très spécialisé.
- Cette espèce très attractive a de la valeur dans le commerce des animaux de compagnie et pour les collectionneurs; elle a été documentée dans les marchés internationaux.
- Un atelier d'experts organisé par l'Autorité CITES de Madagascar a recommandé l'inscription de *Lycodryas spp.* à l'Annexe II et l'établissement de quotas d'exportation nuls ou minimaux pour *L. citrinus*.

Cette espèce remplit les critères d'inscription à l'Annexe II. La distribution est extrêmement restreinte: seulement deux populations de ce Serpent arborescent sont connues, elles se trouvent dans les parcs nationaux de Tsingy de Bemaraha et de Namoraka. Grâce à un motif noir et jaune spectaculaire, cette espèce est particulièrement attractive pour les négociants internationaux d'animaux de compagnie. Au cours des dernières années, des exportations aux Etats-Unis et en Europe ont été enregistrées. Des spécimens de *S. citrinus* ont par exemple été offerts à la vente sur Internet par un importateur situé en Suisse. Bien qu'il n'y ait pas beaucoup d'informations sur la taille et les tendances de la population, cette espèce est particulièrement exposée à l'extinction locale en raison du caractère limité de sa distribution et des captures commerciales connues. Une inscription à l'Annexe II aidera Madagascar à contrôler le commerce international de cette espèce.